

forêt tout entière. " Une telle indépendance ne pouvait plaire à l'ennemi de l'Eglise. Henri VIII fit emprisonner Fisher, son ancien maître.

Le Pape Paul III voulut donner au courageux défenseur des prérogatives de l'Eglise un témoignage d'honneur, et lui envoya le chapeau de cardinal.

A cette nouvelle, Henri VIII s'écria : " Qu'il lui envoie son chapeau quand il voudra; je ferai en sorte qu'au jour où il arrivera, la tête à qui il est destiné soit séparée du corps. "

En effet, le procès fut instruit à la hâte, et le 21 juin 1535 la tête du nouveau cardinal tombait ! Fisher avait quatre vingts ans. Toute sa vie avait été consacrée aux études théologiques, et ses œuvres firent encore des conversions, même après sa mort, entre autres celle du célèbre Chillingworth.

La vie du grand chancelier Thomas More ou Morus appartient à l'histoire. On sait avec quel éclat ses talents politiques brillèrent dans les conférences pour la paix de Cambrai.

Sa douceur et son équité, sa promptitude à décider les affaires, son intégrité absolue le rendirent populaire en Angleterre. A ses fils, qui lui demandaient des charges, il répondit : " Mes fils, laissez moi administrer la justice pour tous. De là dépendent votre gloire et mon salut. Ne craignez rien : vous aurez tous jours la meilleure part, la bénédiction de Dieu et celle des hommes. "

Il sortit plus pauvre qu'il n'y était entré de cette charge de grand chancelier, qui enrichit tant de titulaires.

Un tel homme ne pouvait longtemps garder la faveur d'un Henri VIII. Lorsque ce prince résolut de rompre les liens qui unissaient l'Angleterre à l'Eglise romaine, Thomas More abandonna sa charge. On ne put, sous aucun prétexte, ni par aucune menace, lui arracher le serment de suprématie absolue, même religieuse, qu'Henri VIII voulait imposer à tous les fonctionnaires.

On le jeta en prison dans la tour de Londres. Ses amis le pressaient de céder, lui disant : " Comment pouvez vous être d'un avis contraire à celui du Grand Conseil d'Angleterre ? " — J'ai pour moi toute l'Eglise, répondit-il, qui est le grand conseil des chrétiens.

A sa femme qui lui représentait que sa vie était nécessaire aux siens : " Combien ai je encore d'années à vivre ? — Plus de vingt. Et vous voulez que je change vingt ans contre l'éternité ! "

Trois ans s'écoulèrent entre son incarcération et son supplice. Ce furent trois années de prières.

La veille de sa mort, il écrivait à sa fille Marguerite : " Je brûle du désir de voir Dieu, et je serais heureux de mourir demain, qui est l'octave du Prince des Apôtres et la fête de la Translation de Saint Thomas de Cantorbéry; ce serait pour moi un jour de grande consolation ! "

Henri VIII, ne pouvant l'amener à renier sa foi, lui fit trancher la tête le 6 juillet 1535, moins d'un mois après le martyre de Fisher. On l'avait exhorté à implorer la clémence du roi : " Je prie Dieu, dit il, qu'il préserve tous mes amis d'une semblable clémence. "

Il mourut avec intrépidité, en véritable martyr de sa foi. Sa tête demeura pendant quinze jours exposée

au public, attachée à la balustrade d'un pont de Londres.

Sa vie a été celle d'un saint.

Ses ouvrages sont remarquables. L'*Utopie* est une œuvre d'imagination pure, comme l'indique le titre. Mais sa " réponse à Luther, " est l'œuvre d'un éminent controversiste, et son dialogue : " *Quod mors pro fide fugienda non sit,* " l'œuvre d'un héros de la foi.

Le Très Révérend Père Negroni, de la Compagnie de Jésus, ancien ministre de l'intérieur sous le pontificat de Pie IX, est le postulateur de cette cause, qu'a dû être traitée à la reprise des travaux des SS. Congrégations, le 12 novembre courant.

Puisse les exemples de ces grands catholiques inspirer aux fidèles cette foi active, héroïque, si nécessaire à l'heure présente. Les martyrs ne manquent à l'Eglise en aucun temps. Aujourd'hui, l'Eglise a encore ses apôtres qui témoignent par leur mort aux confins du monde civilisé de la foi catholique.

Mais ici, en Occident, un nouveau genre de barbarie menace l'Eglise. La tradition de Henri VIII n'est pas perdue. Il faut que les catholiques s'apprennent, s'il le faut, à servir la foi, comme ont fait Fisher et Thomas More, *usque ad sanguinis effusionem.* — *Journal de Rome.*

*Confiance, confiance surtout pour le salut de la France, par la prière.* — Trop souvent nous avons eu à signaler à nos lecteurs les scènes horribles, les persécutions de plus en plus ignobles et trop souvent renouvelées de la part des ennemis de notre religion qui ont reçu la grâce du baptême, qui ont été élevés sur les genoux d'une mère chrétienne et qui aujourd'hui portent une main sacrilège contre ce qu'il y a de plus cher au cœur d'un catholique en France. Nous ne devons pas cependant désespérer de la conversion de ces cœurs pervers plongés dans les ténèbres les plus obscures, que la négation de Dieu renferme dans le plus profond égarement. A côté du mal, il y a le bien; il y a des œuvres qui étonnent les cœurs les plus pervers et qui finiront par les ramener à la lumière : à côté de la France impie, il y a la France catholique peu considérable par le nombre mais héroïque par son dévouement. C'est pourquoi nous pouvons espérer et dire avec un confrère de notre mère patrie, la *Semaine religieuse de Cambrai* : " **CONFIANCE.** "

Sous ce titre " *Confiance.* " nous lisons dans ce journal :

Tout le travail de démolition qui se fait sous nos yeux, a le caractère d'un orage passager plutôt que celui d'un irrémédiable désastre. La tempête n'est qu'à la surface, le fond est encore calme et solide.

Quand et comment la résurrection s'opèrera-t-elle ? Qui lèvera cette pierre dont le poids est au dessus de nos forces ? quel sera l'événement imprévu et providentiel d'où naîtra notre salut ? Nous ne saurions le conjecturer, et nous aurions tort de perdre notre temps à rechercher ce qui n'est point à la portée de notre faible intelligence. Que le pressentiment s'efforce à soutenir notre courage, et que, d'ailleurs, le devoir s'affirme indépendant même de l'espérance !

Ce pressentiment n'est pas déraisonnable, il est puissamment motivé. Les grandes institutions qui ont été fondées avec tant de peines et de sacrifices, sont mutilées, mais non détruites. Les Facultés catholiques